

Séances de regroupement - Automne 2024

Lieu des séances de regroupement et des examens

Au semestre d'automne 2024, les séances de regroupement et examens auront en principe lieu **en ligne** aux dates et horaires indiqués dans ce calendrier. Cependant, il est possible que certaines séances de regroupement soient proposées en présence, voire de manière hybride. En cas d'éventuels changements, vous serez informés directement par les équipes enseignantes via Moodle.

		9h30 - 12h00	13h00 - 15h30	15h45 - 18h00
Regroupement 1	14 septembre	M01 - Introduction au droit	M02 - Droit pénal 1, partie générale	M00 - Travail propédeutique
		M15 - Droit de la responsabilité civile (et assurances)	M17 - Code civil 2, famille et succession	
		M16 - Droit commercial		
	21 septembre	M03 - Introduction au droit public	M04 - Droit des obligations, partie générale du CO	
		M07 - Droit international public et européen	M08 - Droit constitutionnel	
	28 septembre	M11 - Code civil 1, droit des personnes et droits réels	M12 - Procédure civile	
Regroupement 2	5 octobre	M01 - Introduction au droit	M02 - Droit pénal 1, partie générale	M00 - Travail propédeutique
		M15 - Droit de la responsabilité civile (et assurances)	M17 - Code civil 2, famille et succession	
		M16 - Droit commercial		
	12 octobre	M03 - Introduction au droit public	M04 - Droit des obligations, partie générale du CO	
		M07 - Droit international public et européen	M08 - Droit constitutionnel	
	19 octobre	M11 - Code civil 1, droit des personnes et droits réels	M12 - Procédure civile	
Regroupement 3	26 octobre	M01 - Introduction au droit	M02 - Droit pénal 1, partie générale	
		M15 - Droit de la responsabilité civile (et assurances)	M17 - Code civil 2, famille et succession	
		M16 - Droit commercial		
	2 novembre	M03 - Introduction au droit public	M04 - Droit des obligations, partie générale du CO	
		M07 - Droit international public et européen	M08 - Droit constitutionnel	
	9 novembre	M11 - Code civil 1, droit des personnes et droits réels	M12 - Procédure civile	
Regroupement 4	16 novembre	M01 - Introduction au droit	M02 - Droit pénal 1, partie générale	
		M15 - Droit de la responsabilité civile (et assurances)	M17 - Code civil 2, famille et succession	
		M16 - Droit commercial		
	23 novembre	M03 - Introduction au droit public	M04 - Droit des obligations, partie générale du CO	
		M07 - Droit international public et européen	M08 - Droit constitutionnel	
	30 novembre	M11 - Code civil 1, droit des personnes et droits réels	M12 - Procédure civile	
Regroupement 5	7 décembre	M01 - Introduction au droit	M02 - Droit pénal 1, partie générale	
		M15 - Droit de la responsabilité civile (et assurances)	M17 - Code civil 2, famille et succession	
		M16 - Droit commercial		
	14 décembre	M03 - Introduction au droit public	M04 - Droit des obligations, partie générale du CO	
		M07 - Droit international public et européen	M08 - Droit constitutionnel	
		M11 - Code civil 1, droit des personnes et droits réels	M12 - Procédure civile	

Légende

M 01		
M 02	1er semestre	SA et SP
M 03		
M 04	2ème semestre	SA et SP
M 05		
M 06	3ème ou 4ème semestre *	SP

M 07		
M 08	3ème ou 4ème semestre *	SA
M 09		
M 10	5ème ou 6ème semestre *	SP
M 11		
M 12	5ème ou 6ème semestre *	SA

M 13		
M 14	7ème ou 8ème semestre *	SP
M 15		
M 17	7ème ou 8ème semestre *	SA
M 16		
M 18	9ème semestre	SA et SP

M 00 1er, 2ème ou 3ème semestre (choix par défaut : 2ème) SA et SP

SA = semestre d'automne / SP = semestre de printemps

* Diffère en fonction de l'entrée dans les études (1er semestre en printemps ou en automne)

Examens - Automne 2024

Précisions pour les examens et rattrapages

Tout changement de date ou de modalité sera transmis directement par l'équipe enseignante du module aux étudiants concernés.

Pour les modules avec un examen oral, il est possible que les horaires s'étendent sur l'entier de la journée voire au-delà. Merci de réserver le weekend entier à l'avance. Les détails seront précisés directement dans le module concerné.

Les examens de rattrapage des modules M01, M02, M03, M04 et M16 ont lieu durant les sessions ordinaires d'examens.

Session d'examens ordinaires : 11.01.2025 - 25.01.2025

	10h00 - 12h00	14h00 - 16h00
11 janvier 2025	M 01 - Introduction au droit	M 02 - Droit pénal 1, partie générale
	M 15 - Droit de la responsabilité civile (et assurances)	M 17 - Code civil 2, famille et succession
18 janvier 2025	M 03 - Introduction au droit public	M 04 - Droit des obligations, partie générale du CO
	M 16 - Droit commercial (oral : horaires possibles sur toute la journée)	
25 janvier 2025	M 07 - Droit international public et européen	M 08 - Droit constitutionnel
	M 11 - Code civil 1, droit des personnes et droits réels	M 12 - Procédure civile

Rattrapages des modules d'automne 2024

Rattrapages Automne 2024	M 07 - Droit international public et européen	M 08 - Droit constitutionnel
	M 11 - Code civil 1, droits des personnes et droits réels	M 12 - Procédure civile
5 juillet 2025	M 15 - Droit de la responsabilité civile (et assurances)	M 17 - Code civil 2, famille et succession

Dates importantes - Automne 2024

Judi 1er août	Début officiel du semestre académique d'automne.	
Lundi 26 août	Ouverture des cours sur Moodle.	
Samedi 31 août	Séance de rentrée pour les nouveaux étudiants (les étudiants concernés sont informés à l'avance par e-mail). Session de rattrapage pour les modules du printemps 2024 (étudiants et enseignants concernés sont informés à l'avance).	
novembre (dates à définir)	Période d'inscriptions aux examens de fin de semestre.	Un e-mail est envoyé et les inscriptions se font en ligne sur le Student Portal.
novembre (dates à définir)	Choix du statut au semestre de printemps 2025 et choix des modules.	Un e-mail est envoyé et les inscriptions se font en ligne sur le Student Portal.
Samedis 11, 18 et 25 janvier 2025	Session d'examens ordinaires.	Examens dans les modules du semestre d'automne.
Vendredi 31 janvier 2025	Fin officielle du semestre académique d'automne.	
Samedi 5 juillet 2025	Session de rattrapages pour les modules d'automne 2024.	Concerne uniquement les modules donnés en automne. Les étudiants concernés sont informés à l'avance.